

## Motion Contre la Réforme du collège Conseil d'Administration du 26 novembre 2015 Collège Anne Frank - Grande Synthe

Nous, personnels du collège Anne Frank, réunis le 26 novembre 2015, manifestons notre opposition au projet de réforme du collège présenté au Conseil supérieur de l'éducation le 10 avril 2015, et sommes porteurs d'une autre réforme.

Le projet de réforme proposé par la ministre s'appuie sur l'augmentation dangereuse de l'autonomie des établissements. Ainsi 20% des horaires seraient gérés localement sous prétexte d'une adaptation au public avec la possibilité de moduler les horaires d'enseignement disciplinaire d'un établissement à l'autre de telle sorte que les élèves d'un même niveau pourraient se voir proposer des horaires différents selon l'établissement où ils sont scolarisés.

L'interdisciplinarité (EPI) et l'accompagnement personnalisé seraient mis en place sans moyen de concertation et au détriment des horaires d'enseignement strictement disciplinaires.

La langue vivante 2 serait introduite dès la 5e avec des horaires insuffisants, alors que la majorité des sections bilingues serait supprimée, ainsi que toutes les sections euro et fragilisant la diversité de l'offre linguistique.

Les horaires de SVT, de technologie et de sciences physiques seraient globalisés en 6ème sans qu'on sache quel enseignant serait en charge de cet enseignement.

Des enseignements sont menacés et les langues anciennes ne pourraient être maintenues. Cela met ainsi en concurrence les disciplines et les collègues de la même façon et avec les mêmes problèmes que ce qui s'est passé au lycée.

Notre charge de travail s'en trouverait accrue avec une mise en place de toute la réforme en 2016 : en plus des nouveaux programmes sur tous les niveaux, une nouvelle organisation (AP et EPI, fonctionnement en cycles) exigeant des temps de concertation importants, non prévus...notre liberté pédagogique serait attaquée car nombre de décisions seraient soumises au conseil pédagogique, dont les membres ne sont pas élus.

C'est pourquoi nous n'acceptons pas ce [projet](#) qui élude les vrais problèmes du collège faute de vouloir lui donner réellement les moyens de les résoudre.

Une réforme du collège est nécessaire, mais elle ne peut se faire contre les personnels qui devront la mettre en œuvre. Pour nous, elle suppose :

- la baisse significative des effectifs par classe ;
- des programmes cohérents faisant sens pour les élèves et permettant de construire progressivement l'interdisciplinarité, sur la base du volontariat, avec des moyens de concertation ;
- des enseignements disciplinaires solides et reconnus, des horaires nationaux, non globalisés et garantissant des dédoublements dans toutes les disciplines;
- des langues vivantes confortées, une carte des langues diversifiée ;
- le maintien des enseignements de latin et grec ;
- une amélioration des conditions de vie et d'étude dans les collèges, des vies scolaires renforcées ;
- la prise en compte des avis exprimés lors des consultations

Nous adressons donc une ferme protestation non pas contre notre chef d'établissement, contraint de gérer la mise en place d'une réforme inique, mais contre l'institution qui remet en question la qualité de l'enseignement auquel chaque élève a droit et qui méprise les enseignants et leur liberté pédagogique.